

Assemblée plénière du 7 février 2018

Motion relative à la restauration de l'Allocation Logement Accession pour les Outre-mer

Présentée par Présentée par l'Intergroupe Majoritaire

Vu l'article 126 de la loi de Finances du 21 décembre 2017 supprimant l'Allocation Logement Accession pour les prêts signés à compter du 1^{er} janvier 2018.

Vu les priorités du Plan Logement Outre-mer signé en 2015 visant à lutter contre l'habitat indigne et à développer l'accession très sociale à la propriété.

Considérant la situation sociale à La Réunion. 42% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Plus de 27 000 foyers sont en attente d'un logement social, dont 7000 en vue d'une mutation. Près de 80% de la population réunionnaise est éligible au logement social.

Considérant que, sur le département de La Réunion, l'allocation accession a bénéficié à 9 905 foyers, soit 8,7% des bénéficiaires de l'allocation logement. L'allocation logement accession est un véritable enjeu pour les allocataires en situation de pauvreté, pour les allocataires à bas revenus, les aides au logement contribuent à réduire fortement leur taux d'effort.

Considérant l'impact économique potentiel de cette suppression, avec la remise en cause de 450 à 600 projets individuels d'accession très sociale et d'amélioration lourde de l'habitat, de 50 à 150 ventes de logements locatifs par an à leurs locataires, et de 50 logement en location-accession. Cela représenterait selon les professionnels du secteur un manque à gagner de 30 à 40 millions d'euros par an en termes d'investissement, 900 emplois directs menacés et 300 petites entreprises du bâtiment qui pourraient se retrouver en difficulté.

Considérant la volonté du Département de La Réunion d'offrir aux Réunionnais les outils d'accompagnement à l'accession à la propriété, dans le parc social ancien, à travers l'aide à l'accession à la propriété des locataires du parc social locatif, et par l'acquisition de logements évolutifs sociaux (LES) à travers l'aide à la régulation du statut d'occupation.

Les élus du Conseil départemental réunis en Assemblée plénière le 7 février 2018

Réaffirment leur volonté d'encourager et de soutenir les Réunionnais les plus modestes dans leur parcours résidentiel d'accession à la propriété.

Demandent à l'Etat la restauration de ce dispositif en faveur des Outre-mer où l'Allocation Logement Accession est un véritable levier d'aide aux familles qui s'inscrivent dans un parcours d'accession à la propriété sociale et de soutien à la dynamique économique, des artisans, des TPE et PME en particulier.

A collection of approximately 15 handwritten signatures in black ink, arranged in two rows. The signatures are stylized and vary in length and complexity. Some are clearly legible, such as 'AIB', 'P. Salari', 'H. H.', 'P. P.', 'P. P.', and 'J. J.'. The bottom right corner of the page contains a small number '1'.